

GUIDE D'INSCRIPTION



Le stage de jeunes cette saison aura lieu **du lundi 21 au vendredi 25 février 2022, soit 5 jours**, ouvert à tous les jeunes **de 9 à 16 ans** souhaitant pratiquer le **ski ou le surf, quelque soit leur niveau**.

Le Schuss choisit en priorité les enfants dont les dossiers sont complets et par ordre d'arrivée. Une liste d'attente est constituée avec votre accord, pour permettre de compléter le stage en cas de défection.

Que contient le dossier d'inscription ?

Pour participer à un stage, votre enfant doit être adhérent pour la saison 2021-2022 au Schuss Valentinois et être en possession de la carte neige Médium FFS.

Le **dossier d'inscription à nous rapporter** comprend, **pour chaque enfant** :

1. Le **dossier stage** avec :
 - o la fiche « **inscription** », avec la **photo** de l'enfant collée à l'endroit prévu à cet effet
 - o la feuille « **en cas d'Accident** »
 - o le « **règlement intérieur** », contre-signé du jeune
2. la feuille « **d'autorisation parentale** »
NB : tous ces documents doivent être **signés** obligatoirement par un parent ou tuteur
3. La **fiche Sanitaire** CERFA
4. Le **règlement de 420 euros** par enfant [chèque - espèces - chèques vacances]. Ce montant inclut le **séjour** en pension complète, le trajet au départ de Valence, l'encadrement par les moniteurs fédéraux, les cours ESF avec le passage des niveaux ESF et les forfaits. NB : Le Schuss encaisse le **règlement du séjour le 1^{er} jour du stage**.
5. L'assurance **Carte Neige Médium** obligatoire à prendre lors des permanences en remplissant : « **formulaire adhésion** » + le volet « **FFS rubrique obligatoire** » + « **certificat médical** » + « **questionnaire santé mineur** » à joindre **avec un chèque de 64 €** (ou 80€ pour les jeunes nés avant 2007)

Quand dois-je déposer le dossier d'inscription ?

⚠ Ce dossier d'inscription doit être remis impérativement **COMPLET** à partir du **8 novembre** :

- Aux deux **soirées d'inscription** le **lundi 8 novembre** et **mercredi 8 décembre** de 17h30 à 20h
- Ou **après ces dates**, auprès de la **secrétaire du club**, au **local du Schuss** lors des **permanences mercredi, jeudi et vendredi de 17h à 19h30**

Une **réunion d'information** sur le déroulement des stages sera organisée courant janvier dont la date vous sera communiquée par mail en confirmation de l'inscription de votre enfant:

Modalités d'annulation :

Toute annulation doit être adressée par écrit à l'attention de **Marie BONNAND** par mail marie.bonnand@orange.fr avec en copie administratif@schuss-valentinois.com (objet : STAGE HIVER). Les frais d'adhésion et de carte neige **ne seront jamais remboursés**, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce, quel qu'en soit le motif.

En cas d'annulation avant le 21 janvier (1 mois avant), l'intégralité du montant du stage sera restituée.

En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de **80 euros** sera retenue jusqu'au 8ème jour précédent le début du 1er stage, elle sera de **140 euros** en cas d'annulation reçue après le 13 février (8 jours avant le stage).



Stage Hiver 2022



REGLEMENT INTERIEUR

- Art 1.** Ce règlement est applicable pendant les stages scolaires au chalet du Schuss Valentinois au Collet d'Allevard (Isère). Le comité directeur du Schuss Valentinois donne tout pouvoir aux responsables du séjour.
- Art 2.** les stagiaires **sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement 24H/24** et obligatoirement pris en charge par celle-ci
- Art 3.** Les stagiaires **de 9 à 15 ans révolus** suivent **impérativement les cours ESF**. Ils sont tenus d'assister à toutes les séances de ski ou de surf et de participer aux animations proposées (sauf dérogation du directeur de stage).
- Art 4.** **A partir de 16 ans, sur demande écrite des parents**, les stagiaires **peuvent skier seuls** par mais restent sous sa responsabilité en dehors de ces heures. Ils sont donc tenus de participer aux animations proposées.
- Art 5.** Les horaires et l'emploi du temps affichés au chalet doivent être strictement respectés. Entre 17 et 19 heures, **les stagiaires uniquement encadrés** par un **responsable** peuvent se rendre **à la station**.
- Art 6.** l'usage des **téléphones portables est strictement interdit pendant les heures de repas**.
- Art 7.** **Après 22 heures**, il est exigé le **silence dans les chambres**, en cas de nuisance les **portables peuvent être récupérés** par l'équipe de direction. Les veillées sont dirigées par le responsable du séjour assisté des animateurs du club.
- Art 8.** Il est strictement **interdit de fumer dans le chalet** et de **consommer de l'alcool ou des boissons énergisantes au cours du séjour**.
- Art 9.** Toute **casse ou dégradation** de matériel sera **facturée aux stagiaires** responsables.
- Art 10.** Les **stagiaires doivent ranger et nettoyer leur chambre, mettre et débarrasser la table**.
- Art 11.** Le **responsable du séjour se réserve le droit de renvoyer immédiatement tout stagiaire qui ne respecterait pas ce règlement**. Aucun remboursement ne sera alors consenti. Tout stagiaire ayant reçu un avertissement sera exclu des prochains stages.
- Art 12.** Le club décline toute responsabilité sur d'éventuels vols d'effets personnels quels qu'ils soient.
- Art 13.** LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE. Pour les surfeurs, les protections des poignets sont recommandées.

Date&signature du stagiaire

Date&signature du stagiaire des parents

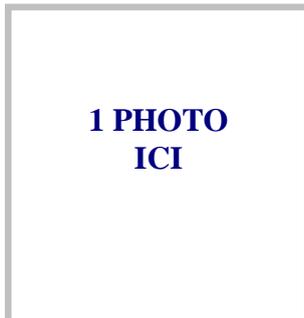


CERTIFICAT MED	
CN N°	
CHEQUE LOC	



INSCRIPTION

Nom	Né(e) le
Prénom	
E-mail	
Adresse	



Niveau à acquérir http://www.esf.net cochez uniquement la glisse choisie pour le stage		Location de matériel
SKI <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> 1ère étoile <input type="checkbox"/> 2ème étoile <input type="checkbox"/> 3ème étoile <input type="checkbox"/> Etoile de bronze <input type="checkbox"/> Etoile d'or <input type="checkbox"/> Fléchette <input type="checkbox"/> Flèche de bronze <input type="checkbox"/> Flèche d'argent <input type="checkbox"/> Flèche de vermeil <input type="checkbox"/> Flèche d'or <input type="checkbox"/> Tu possèdes le carnet FFS <i>(Merci de le joindre)</i> <input type="checkbox"/> Tu possèdes la médaille de ton <i>niveau acquis précédemment</i>	SURF <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Goomie Rider <input type="checkbox"/> Rookie Rider <input type="checkbox"/> Izzi Rider Ou <input type="checkbox"/> Surf accueil <input type="checkbox"/> Surf 1 <input type="checkbox"/> Surf 2 <input type="checkbox"/> Surf 3 <input type="checkbox"/> Surf Expert <input type="checkbox"/> Tu possèdes le carnet FFS <i>(Merci de le joindre)</i> <input type="checkbox"/> Tu possèdes la médaille de ton <i>niveau acquis précédemment</i>	OUI à préciser ci-dessous <input type="checkbox"/> Ski <input type="checkbox"/> Surf <input type="checkbox"/> Chaussures <input type="checkbox"/> Casque POIDS TAILLE POINTURE Tour de TETE

	OUI	NON
As-tu déjà pris ta carte neige médium FFS au club pour cette saison ? <i>(si non, remplir et joindre le formulaire d'adhésion avec un chèque de 64 €)</i>		
As-tu besoin de la carte neige FFS dès le début de la saison ?		
Auras-tu déjà un forfait saison au Collet d'Allevard ?		
Prendras-tu le car du Schuss pour te rendre sur le lieu du stage ?		
Note ici les amis avec qui tu souhaites partager ta chambre (2 ou 3 noms maximum) :		



Stage Hiver 2022



EN CAS D'ACCIDENT

Personnes à prévenir si besoin

Entourez la mention appropriée : Père / Mère / Tuteur

Prénom Nom

mobile

domicile

professionnel

Entourez la mention appropriée : Père / Mère / Tuteur

Prénom Nom

mobile

domicile

professionnel

N° SECU

Clé

Adresse CPAM

Mutuelle santé

Médecin
traitant

N° carte Neige

Je soussigné(e) :

1. Autorise mon enfant inscrit ci-dessus, à participer à toutes les activités du séjour,
2. Certifie que mon enfant ne fait l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du ski ou du surf,
3. Autorise le responsable du stage à prendre toute mesure en cas d'accident ou de maladie, y compris l'hospitalisation, à faire pratiquer tout examen, investigation et intervention chirurgicale jugés indispensables par le médecin et nécessité par son état, y compris l'anesthésie générale,
4. M'engage à rembourser le montant des frais engagés par le responsable,
5. Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepter les modalités d'annulation.

Mention « Lu et approuvé » + Signature